



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'un Consultant (Firme) chargé de la réalisation de l'enquête CAP sur la Covid-19 en RD Congo

Source financement : Fonds Mondial (NMF3)

Référence : AMI N° 007/SANRU/FM/NMF3-COVID/2021

Date de publication : 11 octobre 2021

Date de clôture : 26 octobre 2021 à 11h

A L'ATTENTION DES CANDIDATS (FIRMES) SOUMISSIONNAIRES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La pandémie de Covid-19 en République Démocratique du Congo est documentée dans le pays à partir du 10 mars 2020, date à laquelle un premier cas est confirmé sur le territoire. La République Démocratique du Congo (RDC) devenait ainsi le 11^e pays africain touché par la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19).

Dès l'annonce de la nouvelle par le Ministère de la Santé Publique, le pays a activé son plan de contingence assorti d'un Plan de Riposte qui est une déclinaison contextualisée du Plan de Riposte National élaboré par le Ministère de la Santé Publique et ses partenaires. Ce plan de riposte s'organise autour de plusieurs axes opérationnels dont l'une des préalables à la bonne préparation et à la riposte efficace au Covid-19, est axée sur la communication des risques et l'engagement communautaire (CREC) qui prend en compte toutes les mesures barrières éditées par l'OMS et le Gouvernement Congolais. Des mesures d'état d'urgence et de confinement partiel de certaines villes ont été décrétées. S'en est suivi, le couvre-feu sur toute l'étendue du territoire national.

Toutefois, malgré toutes les mesures barrières de prévention et prise en charge déployées par le Gouvernement avec l'appui des organisations de la Société Civile et ONG nationales et Internationales présentes en RDC, 23 de 26 provinces que compte le pays sont touchées. Au total, 28 351 cas confirmés et 1 cas probable ont été rapportés en République Démocratique du Congo (RDC) depuis le début de l'épidémie dont 745 décès (létalité de 2,6%) dans 174 zones de santé (ZS) appartenant à 23 des 26 provinces. Tout compte fait, la ville province de Kinshasa demeure l'épicentre de l'épidémie avec 71,7% (20 329/28 352) des cas notifiés suivie du Nord-Kivu (7,4%), du Haut-Katanga (6,6%) et du Kongo Central (6%). Face à cette situation, plusieurs actions de riposte continuent d'être mises en œuvre au travers de différents piliers et les préparatifs pour le début des activités de vaccination contre la COVID-19 se poursuivent.

Pour que les interventions de santé publique non pharmaceutiques encouragent et maintiennent avec succès les comportements préventifs parmi le public, des preuves sur les facteurs sociaux, cognitifs et psychologiques associés à ces comportements sont nécessaires. Des études antérieures sur les épidémies de maladies infectieuses en Afrique ont montré que la connaissance et la sensibilisation, la perception du risque et la croyance en efficacité aident à motiver les gens à adopter des comportements préventifs. De même, des études récentes sur le COVID-19 ont révélé que la connaissance, la contrôlabilité perçue, les croyances optimistes, l'émotion et la perception du risque pourraient tous tenir compte des mesures de précaution du public. Les résultats de ces études précédentes ont révélé qu'un niveau de connaissance plus élevé est positivement lié à la pratique de mesures préventives, et que les attitudes s'associent également positivement aux comportements préventifs.

Afin de mesurer l'impact des activités de sensibilisation et d'engagement communautaire et d'autres mesures préventives comme l'état d'urgence sanitaire sur les connaissances, attitudes et pratiques des communautés cibles, il est important de mener dans des villes des provinces les plus, moyennement et faiblement touchées par l'épidémie en RDC une enquête CAP qui servira d'orientation des actions précises dans le cadre de la riposte et de la vaccination. Il sera aussi question de collecter la perception de la vaccination contre la covid-19 au niveau des communautés.

II. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Cette étude se doit de recueillir des informations afin d'analyser la situation donnée en déterminant les connaissances, attitudes, et pratiques face au Covid-19 en vue d'une meilleure planification des interventions et actualisation des messages clés utilisés dans les actions de sensibilisation dans le cadre de la riposte face au coronavirus au sein de la population des villes de provinces les plus touchées en RDC, à savoir Kinshasa, Nord Kivu, Haut Katanga, Kongo Central, Lualaba, Sud Kivu et Ituri.

III. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de cette d'enquête CAP auprès des populations des villes de provinces les plus, moyennement et faiblement touchées, il sera attendu un rapport détaillé mettant en avant les éléments suivants :

- les informations socio démographiques générales des personnes enquêtées de manière désagrégées par site
- le niveau de connaissances sur la Covid-19 : symptômes, transmission, traitement, prévention
- les attitudes vis-à-vis du risque de contamination au Covid-19
- les pratiques usuelles adoptées face au Covid-19
- les attentes et obstacles liées à la mise en œuvre des mesures barrières
- les facteurs culturels, sociaux, et les valeurs qui sont limitatifs ou positifs dans le cadre de riposte au Covid-19
- les différents canaux /sources d'information et le mécanisme de gestion des feedbacks préféré
- l'analyse générale des résultats suivie de la formulation de recommandations.
- le rapport de l'enquête

IV. DUREE DE LA MISSION

Le Consultant (Firme) sélectionné effectuera l'enquête CAP sur la covid-19 en RD Congo sur une période **de 120 jours ouvrables**.

V. PROFIL DES EXPERTS DU CONSULTANT (FIRME)

Le Consultant (Firme) ou le bureau d'étude désirant manifester son intérêt doit remplir les critères suivants :

- Une expérience générale d'au moins 5 ans dans la collecte des données quantitatives et qualitatives (Présentation de l'agence : documents administratifs, attestation de bonne exécution, référence générale, etc.) ;
- Une expérience dans la réalisation des échantillonnages aléatoires (rapport d'enquête

- déjà réalisé) ;
- Une maîtrise des logiciels d'analyse des données quantitatives et qualitative (Base des données) tels que Stata, SPSS, R, Atlas, etc. (personnel qualifié)
- Une maîtrise éprouvée dans les analyses quantitatives et qualitatives au cours de 10 dernières années dans le domaine de la santé publique, démographie, sociologie, etc. ceci serait un atout majeur ;
- Capable d'organiser et d'assurer une collecte de données de haute qualité basée sur une approche méthodologique rigoureuse et qui respecte scrupuleusement le protocole de recherche élaboré et les principes d'éthique ;
- Capable de respecter les orientations fournies par SANRU Asbl pour le traitement et l'analyse des données.
- Capacité de respecter le délai pour la réalisation des études et la soumission de rapports de qualité
- Le Consultant (Firme) doit faire preuve de très bonnes capacités communicationnelles et rédactionnelles en français de ses membres ;
- Etre capable de respecter le délai pour la réalisation des études et la soumission de rapports de qualité ;
- Avoir des prérequis en matière d'organisation du système sanitaire prive lucratif
- Avoir une expérience préalable avérée en RDC en matière d'enquête CAP

En plus de son expérience, le Cabinet devra présenter le personnel-clé ci-après :

- Avoir au moins trois experts titulaires chacun d'un diplôme universitaire en statistiques ou dans un domaine apparenté, avec en plus un master en santé publique ou en économie de la santé ;
- Chacun de trois experts possède une maîtrise des logiciels d'analyse des données quantitatives tels que : SPSS, EPIDATA/EPI INFO, STATA ou des systèmes de gestion de base des données (tel que ACCESS) et des logiciels des données qualitatives ;
- Chacun de trois experts doit avoir une maîtrise éprouvée dans les analyses quantitatives et/ou qualitatives ;
- Chacun de trois experts doit posséder une expérience avérée en préparation et conduite d'enquêtes basées sur les données quantitatives et qualitatives, justifiée par au moins 3 ordres de mission ;
- Chacun de trois experts sait conduire une enquête similaire comme enquêteur principal dans un pays à ressources limitées, avec situations sociopolitique et sanitaire similaires à la RDC ;
- Chacun de trois experts devra prouver sa capacité d'analyse et aptitude à réaliser des synthèses claires et précises ;

Tout changement d'un ou plusieurs membres du personnel-clé doit être notifié au Bénéficiaire pour avis, en joignant à la demande le curriculum vitae du (des) remplaçant(s) pour évaluation.

VI. EVALUATION ET SELECTION DU CONSULTANT

Le Consultant (Firme) sera sélectionné par la méthode basée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément au Manuel des procédures de SANRU ASBL : l'évaluation des Manifestations d'intérêt produira une liste restreinte des candidats ayant atteint la cote minimale de 80% et plus et qui se verront adresser une Demande de Propositions (technique et financière).

Les soumissionnaires non sélectionnés seront informés de la décision prise. Cette décision sera sans appel ni recours. SANRU ASBL retiendra dans ses archives les dossiers des soumissionnaires non adjudiqués et se réserve le droit de vérifier la validité des informations reprises dans la manifestation d'intérêt (avant l'attribution du marché), et à tout moment pendant l'exécution du contrat.

VII. CRITERES D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

N°	Critères	Points Maximum (100)
1	<i>Expérience du Consultant applicable à l'Enquête CAP : elle sera vérifiée sur base des rapports des missions similaires antérieures et contrats signés</i>	35
2	<i>Personnel-clé du Consultant affecté à l'Enquête CAP : le personnel sera évalué sur base des CV fournis et dûment signés</i>	20
3	<i>Connaissance pertinente de la zone géographique de la mission : Présence d'une note conceptuelle (méthodologie de travail et gestion de risque</i>	25
4	<i>Disponibilité du Personnel-clé : Attestation de disponibilité parlant de la disponibilité pendant la période de l'enquête</i>	10
5	<i>Preuve de bonne gestion financière : vérifiable à travers les rapports d'audit 2018, 2019 et 2020</i>	10

VIII. DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERET

Le dossier de manifestation d'intérêt reprenant la référence du présent Avis et à déposer à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 octobre 2021 à 11h ; et comprendra les éléments ci-après :

- 1- Une lettre de soumission
- 2- Les preuves d'existence légale de la firme (documents administratifs)
- 3- Les CV du personnel-clé actualisés et dûment signés
- 4- Les preuves de réalisation des missions similaires (contrats signés et attestation de bonne exécution)
- 5- Les rapports d'audit externe 2018, 2019 et 2020
- 6- Attestation de disponibilité des Experts clés
- 7- Note conceptuelle (méthodologie et gestion de risque)

Les dossiers seront déposés en format papier (exclusivement), au Siège SANRU ASBL, sis N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa – Gombe, au plus tard le 26 octobre 2021 à 11h au plus tard.

SANRU ASBL

N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin_
Kinshasa – Gombe, République Démocratique du Congo
Courriel : procurement@sanru.cd
Tel : +243814239711/+243827447102

Dr NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D
Directeur Exécutif